

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél: 01.44.83.65.55

E-mail: contact@fo-fonctionnaires.fr Site: http://www.fo-fonctionnaires.fr



Maisons France Services

À la suite du mouvement des gilets jaunes, le Président, dans son allocution, a annoncé la création de Maison France services.

Apparemment, cette nouvelle agence viendrait en complément des maisons de service au public existantes. En tant qu'organisation syndicale, nous n'avons eu, de la part de l'administration, aucun bilan sur l'efficacité des MSAP ni de retour sur leur utilisation.

Les Maisons France Services vont permettre, selon le gouvernement, de simplifier la relation des usagers aux services publics. Chaque canton aura une Maison France Service d'ici à 2022, à savoir un objectif d'une maison par canton (+ de 2 000 cantons en France). Dès l'année prochaine, 300 d'entre-elles seraient opérationnelles. Les zones rurales et les quartiers prioritaires de la ville seront dotés en premier lieu.

UN GUICHET UNIQUE DE SERVICES

"France Service" sera le nom du label qu'obtiendront ces maisons.

Pour l'obtenir, elles devront proposer, a minima, les démarches relevant de ces organismes :

- Caisse d'allocations familiales
- Intérieur, Justice, Finances Publiques
- Caisse nationale d'Assurance maladie
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse
- Mutualité sociale agricole
- Pôle emploi
- La Poste

L'objectif affiché par le gouvernement est que chaque français puisse accéder à une Maison France Service à moins de 30 minutes.

- Est-ce une prémisse de ce qui restera en matière de ministère et donc de service public au citoyen ?
- Quelle sera l'articulation avec les services du préfet en département ?
- → Doit-on en conclure que cette agence sera le niveau départemental du service public ? Fin des DDI et des sous-préfectures ?

Des questions mais aucune réponse puisque ce sujet n'a jamais été abordé par l'administration dans le cadre du dialogue social.

De même, les préfets planchent actuellement sur la réorganisation territoriale telle que la circulaire du Premier ministre les invitait à le faire. Au regard des délais fixés par celui-ci, la concertation sera a minima et les décisions seront imposées à l'ensemble des agents sans prendre en compte leurs légitimes revendications. Selon le secrétaire d'Etat à la fonction publique, M. Dussopt, les personnels attendent ces réformes avec impatience !!! Nous sommes en total désaccord.

La FGF FO exige un bilan sur les maisons de service au public et le respect des organisations syndicales au travers d'un réel dialogue social.